



Le prolongement du RER E sur de bons rails

Au terme du débat public mené sous l'égide de la Commission particulière du débat public (CPDP) et qui s'est tenu du 1^{er} octobre au 19 décembre 2010 (voir magazine n°23), le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) a décidé de poursuivre les études sur la base du tracé Haussmann-Saint-Lazare-La Défense.

Le tracé qui prolongera le RER E est aujourd'hui connu. Il arrivera à Mantes-la-Jolie et passera en gare de Vernouillet-Verneuil à l'horizon 2020, peut-être avant. Outre le réaménagement et la rénovation de la ligne existante Mantes-Paris sur une longueur de 47 kilomètres, le projet prévoit le percement d'un nouveau tunnel long de 8 km entre La Défense et la gare Haussmann-Saint-Lazare, terminus actuel du RER E. Ce chantier d'envergure nécessitera six années de travaux. Ensuite, une gare souterraine sera réalisée au CNIT-La Défense et une gare aérienne à Nanterre. Cette

gare de surface, déjà baptisée la Folie, pourrait également, dans un avenir plus lointain, accueillir le TGV. Restera enfin à étudier le raccordement avec la ligne SNCF Saint-Lazare-Mantes-la-Jolie (via Poissy).

Un projet globalement plébiscité

Le tracé proposé, longuement débattu lors des dix réunions publiques menées dans les principales villes concernées, a donné lieu à la réalisation d'un rapport par la Commission particulière du débat public.

Il est ressorti des conclusions que le prolongement du RER E constitue une vraie réponse au problème de saturation du RER A et à la desserte des pôles d'emploi en développement. Le tracé retenu, avec une gare à porte Maillot en correspondance avec la ligne C du RER et la ligne 1 du métro, a ainsi suscité une nette adhésion. De même, au niveau de la Défense, la création d'une gare sous le CNIT, optimisant la qualité des correspondances avec le RER A, a été plébiscitée.



Le tracé retenu au terme des réunions publiques qui se sont déroulées du 1^{er} octobre au 19 décembre dernier.

Des réserves cependant...

Cependant des attentes fortes sur le niveau de service et la qualité de l'exploitation ont été exprimées.

Sur ce point, les élus de Vernouillet ont souligné la nécessité de voir maintenus les temps de trajet et la fréquence actuelle de six trains à l'heure, le matin et le soir, en semaine. En effet, la construction d'une nouvelle desserte RER en gare de Vernouillet-Verneuil ne devrait pas s'accompagner pour autant d'une modification de l'infrastructure existante sur notre ligne. En clair, trains grandes lignes, fret et RER emprunteront les mêmes voies ce qui pourrait faire craindre des difficultés à assurer le nombre de trains aux heures de pointe.

Par ailleurs, les élus ont demandé à ce que les nuisances sonores engendrées par ce projet ferroviaire, pendant et après les travaux, soient évaluées et communiquées dans le cadre de l'enquête publique et ce conformément à la réglementation du code de l'environnement et à l'arrêté du 8 novembre 1999.

Un calendrier qui se précise

Fort des conclusions de la Commission particulière du débat public, le Stif va affiner les études portant sur le tracé Haussmann-Saint-Lazare-La Défense. Une fois ces études complémentaires achevées, le projet fera l'objet d'une enquête publique, prévue fin 2011 début 2012, durant laquelle le public pourra à nouveau s'exprimer. Les travaux devraient débuter en 2013 pour une mise en service à l'horizon 2020, avec des gains attendus dès 2017 sur la ligne existante.

Cette arrivée du RER E dans le Mantois devrait, selon les spécialistes, réduire d'environ 15% la fréquentation du RER A. Une bonne nouvelle qui s'accompagne d'un coût. Le montant de ce projet est estimé entre 2,2 et 2,8 milliards d'euros, financés en partie par le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif), Réseau Ferré de France (RFF) étant le maître d'ouvrage de cette opération. De son côté la municipalité ne manquera pas de vous tenir informés sur l'évolution de ce projet très important qui concerne trois millions de Franciliens dont de nombreux Vernolitaïns.

Des gains de temps attendus

De façon générale, les études de modélisation montrent que la réalisation du prolongement du RER E à l'ouest procurerait un gain de temps de 6 à 8 minutes à chacun de ses utilisateurs. Il s'agit là de la différence de temps entre le parcours d'un voyageur utilisant les transports collectifs lors de son déplacement actuel et celui lors de son déplacement futur réalisé via le RER E prolongé à l'ouest.

Ces gains de temps varient selon les types d'usage du RER E. Pour l'essentiel, les voyageurs en provenance de l'est de l'Île-de-France gagneraient du temps en évitant des correspondances. Ceux de l'ouest de l'Île-de-France seraient gagnants à la fois pour rejoindre La Défense et pour leurs déplacements à l'intérieur de Seine Aval : par rapport à aujourd'hui, le temps de parcours serait ainsi divisé par deux entre Mantes-la-Jolie et Poissy.

Selon le Stif, l'augmentation des fréquences selon une grille cadencée, telle que prévue sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest, devrait se traduire par une réduction des temps d'attente ou d'anticipation pour les usagers.

Compte rendu et bilan du débat public en ligne

Le débat public s'est terminé le 19 décembre 2010. Vous pouvez désormais consulter le compte rendu, sa synthèse et le bilan établi par la Commission nationale du débat public sur le site Internet de la ville www.mairie-vernouillet.fr dans la rubrique cadre de vie, sous-rubrique transport.

